

CIAS du Val de Drôme
96 route des Alisiers - Eco-site
26400 EURRE
Tél : 04-75-25-43-82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2022-07

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : campagne ruban blanc 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 17/10/2022

11 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS G ;

8 ABSENTS EXCUSE (EES) : BASSET C ; BILBOT E CHALEAT R ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

La campagne Ruban Blanc a été initiée dans le département de la Drôme en 2016 par l'association d'aide aux victimes REMAID.

Elle a pour objectif de sensibiliser aux diverses formes de violences dont les femmes sont victimes et d'amener à une mobilisation afin que ces violences disparaissent.

La communauté de communes est membre du comité de pilotage départemental depuis 2019 et a depuis cette date proposé plusieurs actions notamment portées par son CIAS : distribution de rubans blancs aux habitants, expositions, mise en place de grands rubans blancs en bois devant les communes etc...

Pour l'année 2022, il est proposé que le violentomètre ou la roue de la violence (joint à la délibération) soient imprimés sur les sachets de boulangeries et de pharmacies volontaires pour participer à l'action.

Cette proposition d'action émane du comité de pilotage Ruban Blanc dans lequel il a été souligné que ce type de communication « neutre » fonctionnait bien en milieu rural.

Le budget prévisionnel pour une impression de 10000 sachets est de 1100, sachant que 15 boulangeries ont déjà répondu favorablement et que cela représente 6500 sachets pour la semaine.

D'autre part, il est aussi proposé d'accueillir l'exposition « des maux et des mots » dans une commune volontaire (prestation prise en charge par le comité de pilotage départemental)

Après en avoir délibéré le conseil d'administration :

- Valide le projet tel que décrit ci-dessus
- Dit que les crédits sont inscrits au BP de l'exercice en cours
- Autorise le Président du CIAS à signer tous documents administratifs et financiers nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Mise en ligne sur le site internet le 3-11-22

CIAS du Val de Drôme
96 route des Aisiers - Ecosite
26400 EURRE
Tél. : 04-75-25-43-82

Accusé de réception en préfecture
N° 2022-08
Date de transmission : 03/11/2022
Date de réception préfecture : 03/11/2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : convention Groupe d'Analyse de la Pratique

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 17/10/2022

11 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS G ;

8 ABSENTS EXCUSE (EES) : BASSET C ; BILBOT E CHALEAT R ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

Monsieur le Président rappelle que les conseillers sociaux intercommunaux travaillent auprès des habitants en difficulté du territoire et qu'il est essentiel qu'ils aient une fois par mois un temps d'échange sur leurs pratiques professionnelles animé par une psychologue.

Après en avoir délibéré le conseil d'administration du CIAS :

- **Approuve ladite convention**
- **Autorise le Président à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente**
- **Dit que les crédits sont inscrits au BP 2022**

Sous réserve de l'inscription des crédits au BP 2022

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Mise en ligne sur le site internet les

- 3 NOV. 2022



CIAS du Val de Drôme
96 route des Alisiers - Ecosite
26400 EURRE
Tél : 04-75-25-43-82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2022-09

Accusé de réception en préfecture
026 200027492-20221024-2022-09-DF
Date de récépissé : 03/11/2022
Date de réception préfecture : 03/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : formation à destination des membres des CCAS et du CIAS

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 17/10/2022

11 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS G ;

8 ABSENTS EXCUSE (EES) : BASSET C ; BILBOT E CHALEAT R ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'administration que le CIAS, dans la mesure du possible et en fonction des besoins repérés, propose chaque année, une formation à l'ensemble des membres des CCAS (ou commissions sociales) de la communauté de communes et les membres du CIAS.

Face à la hausse des prix en général et de l'énergie en particulier, un plus grand nombre de foyers risque d'être confrontés à des difficultés financières plus importantes. Cela pourrait avoir comme conséquence un plus grand nombre de demandes d'aides dans les CCAS. Afin de pouvoir préparer au mieux cette période et outiller les CCAS sur les aides financières possibles, il est proposé que la formation 2022 ait pour thème les aides sociales facultatives.

Comme les années précédentes, une formation en journée et une formation sur deux soirs seront proposées.

Budget prévisionnel de l'action

2 modules de formation	2300
repas	900
TOTAL	3200

Après en avoir délibéré le conseil d'administration du CIAS :

- Valide le projet tel que décrit ci-dessus sous réserve d'un nombre suffisant de participants (12 par session)
- Dit que les crédits sont inscrits au BP de l'exercice en cours
- Autorise le Président à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Mise en ligne sur le site internet le

- 3 NOV. 2022

CIAS du Val de Drôme
96 route des Alisiers - Ecosite
26400 EURRE
Tél. : 04-75-25-43-82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2022-10

Accusé de réception en préfecture
026 200027493 2022 03 0023 10 05
Date de réimpression : 03/11/2022
Date de réception préfecture : 03/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : participation à la journée conviviale organisée par les communes et CCAS du Haut Roubion

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 17/10/2022

11 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS G ;

8 ABSENTS EXCUSE (EES) : BASSET C ; BILBOT E CHALEAT R ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

Contexte :

Les communes (ou leurs CCAS) en partenariat avec l'ADMR du secteur ont décidé de proposer un temps convivial aux personnes âgées de ce bassin de vie.
Pour rappel, le CIAS encourage tous types d'initiatives créatrices de lien social, notamment pour les personnes âgées et concernant plusieurs communes/CCAS.

Projet de la journée :

Depuis bientôt 1 an, l'association Dieulefit Santé livre des repas sur ce secteur. Afin de faire connaître ce service pour garantir son maintien, il est proposé d'offrir aux personnes un plateau repas préparé par l'association. La prise en charge du repas serait supportée par le CIAS, à savoir 30 repas*10 euros soit 300 euros.
Les communes prendraient quant à elles en charge l'apéritif et le dessert.

Concernant les animations :

L'ADMR proposera d'animer l'après-midi en proposant des jeux de société et jeux de cartes. Le CIAS, suite au succès de la journée « âgé et branché » de l'année dernière, il est proposé de faire découvrir

La réalité virtuelle par la mise à disposition de casques (600 euros la ½ journée d'animation)

La découverte de l'usage d'un drone (mise à disposition gratuite par la CCVD)

Après en avoir délibéré le conseil d'administration du CIAS :

- Approuve l'exposé tel que présenté ci-dessus et la participation du CIAS
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2022
- Autorise le Président du CIAS à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Mise en ligne sur le site internet le

3 NOV. 2022